

RÉSULTATS ATTENDUS

- **Des dispositifs de gestion écologique innovante** : des fiches pratiques, des chantiers participatifs et des retours d'expériences...
- **Des outils didactiques et inclusifs** : une mallette pédagogique, des modules de formation pour encadrants spécialisés et ambassadeurs guides terrils...
- **Des expériences immersives** : des podcasts, des chasses au trésor, des visites virtuelles...
- **Des activités culturelles** : des installations artistiques, des balades et des événements fédérateurs imaginés avec les habitants.
- **Une carte de découverte** itinérante de l'arc minier franco-wallon.

UN PARTENARIAT RICHE ET COMPLÉMENTAIRE

Pour renforcer et promouvoir durablement l'attractivité du bassin minier franco-wallon, une équipe transfrontalière et multidisciplinaire s'est constituée, au sein de laquelle chaque opérateur met à profit ses compétences et connaissances du territoire.

Programmé sur quatre ans, Destination terrils II mobilisera au total 19 opérateurs, soit :

14

OPÉRATEURS PARTENAIRES

Acteurs naturalistes, touristiques et culturels, animateurs, propriétaires et gestionnaires de sites.

5

OPÉRATEURS ASSOCIÉS

Collectivités territoriales et associations supra-communales de développement socio-économique.

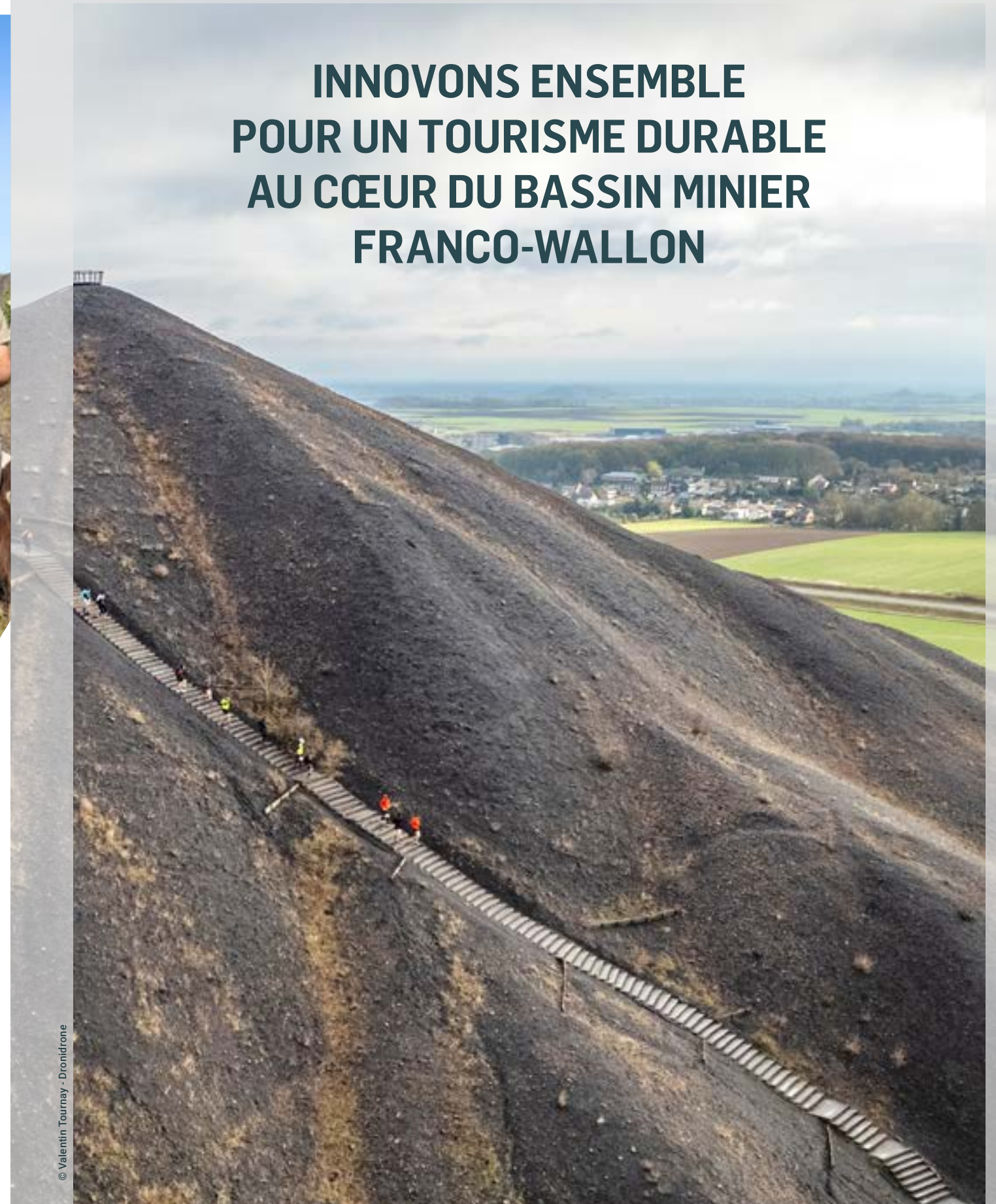
Rejoignez-nous sur    

www.destinationterrils.eu



Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

INNOVONS ENSEMBLE POUR UN TOURISME DURABLE AU CŒUR DU BASSIN MINIER FRANCO-WALLON



© Valentin Tournay - Dronidrone

Éditeur responsable: Serge VOGELS, 29 rue de Montigny - B-6000 Charleroi | Imprimé sur du papier certifié PEFC



UN TOURISME DURABLE AU CŒUR DE NOTRE PATRIMOINE MINIER

Le bassin minier franco-wallon est un territoire transfrontalier, profondément marqué par son **passé industriel reconnu par l'UNESCO**, en France, en tant que "paysage culturel, évolutif et vivant" et, en Belgique, à travers les sites miniers majeurs de Wallonie.

Vestiges emblématiques de l'exploitation minière des 19^e et 20^e siècles, les terrils qui le jalonnent forment aujourd'hui des **sites patrimoniaux et naturels exceptionnels**. Offrant un cadre idéal pour des activités de plein air, ils sont aussi devenus des pôles d'attractivité.

S'appuyant sur les acquis du projet Interreg Va Destination terrils, Destination terrils II (Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen, 2024-2028) entend **valoriser ce patrimoine unique pour renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire**.

Grâce à une intense coopération transfrontalière, **Destination terrils II ambitionne de développer l'offre touristique et culturelle autour de 15 ensembles de terrils**, tout en respectant leur histoire et leur environnement. Cette offre se veut à la fois **durable, innovante et inclusive**.

© WBT - Bruno D'Alimonte

DES OBJECTIFS AMBITIEUX



VALORISER ET PRÉSERVER LES SITES DU BASSIN MINIER

Créer des conditions de visites respectueuses du patrimoine naturel et accessibles à tous



AMÉLIORER ET PROMOUVOIR L'ITINÉRANCE TRANSFRONTALIÈRE

Connecter entre eux les terrils franco-wallons grâce à un réseau cyclable et pédestre de qualité



DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE ET CULTURELLE

Concevoir des outils touristiques et des actions culturelles sur le patrimoine minier



SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX

Stimuler l'économie régionale en accompagnant la professionnalisation des acteurs



IMPLIQUER LES HABITANTS

Encourager la fierté d'appartenance et la participation des habitants

L'ARC MINIER FRANCO-WALLON

LA « DESTINATION TERRILS »

L'arc minier franco-wallon relie les bassins industriels du Nord, du Pas-de-calais et des régions de Mons-Borinage, du Centre et de Charleroi. Pour composer la zone d'intervention du projet, pas moins de **75 terrils** ont été sélectionnés et répartis en 15 ensembles comprenant chacun un terril « phare » et plusieurs terrils « satellites ».

